
Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du vendredi 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoqué le 31 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de Fabrice BEAUMET.

Présents : 8**Votants:** 8**Sont présents:** Andrée RENAUX, Cathy DAL BORGIO, Alain ROVERATI, Alexandra KOLODZIEJCZAK, Fabrice BEAUMET, Hubert JANKE, Magalie PARTY, Pascal THUAU**Représentés:****Excuses:** Nicolas HERTKORN, Martial LARMINACH**Absents:****Secrétaire de séance:** Pascal THUAU

Objet: Elections des délégués du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs - DE 2023 011

En application des articles L.283 à L.293 et R. 131 à R.148 du code électoral, s'est réuni le conseil Municipal de la commune de Champneuville. Après la mise en place du bureau électoral, le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et des 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs(en application des articles L.288 et R.133 du code électoral),

Le dépouillement du vote du délégué a donné au premier tour le résultat suivant : 8 bulletins dans l'urne et 8 suffrages exprimés, Mr Fabrice BEAUMET a obtenu 8 voix, a été proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.

Le dépouillement du vote des suppléants a donné au premier tour le résultat suivant: 8 bulletins dans l'urne et 8 suffrages exprimés, Mr Pascal THUAU, Mme Cathy DAL BORGIO et Madame Magalie PARTY ont obtenu 8 voix, ont été proclamés élus et ont déclaré accepter le mandat.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifiée exécutoire par le maire, compte rendu de la réception en sous-préfecture de Verdun et de la publication les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire Fabrice BEAUMET